

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

du mardi 12 janvier 2021

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le mardi 12 janvier 2021 à 15 heures à la Maison Sainte-Anne (report de la date prévue en décembre) :

Présents : Mme Charié Jeannine, Mme Larnaud Marie, M. Bernard Georges, M. Saffrey Charles (représentants des résidents), Mme Sissan (présidente du CVS, représentante des familles), Mme Blanchard (présidente de l'association Maison Sainte-Anne), Mme Guédon Stéphanie (représentante des salariés), Docteur Ferronnière Frédéric (médecin coordonateur), Mme Chauvel Roselyne (directrice).

Remerciements :

M. Saffrey, résident, tient à remercier l'ensemble des membres de l'équipe pour leur accompagnement des résidents durant les fêtes de fin d'année. Il tient à souligner l'investissement de tous dans chaque service, pour faire plaisir aux résidents tant par l'ambiance, les gestes d'attention, les cadeaux, le service pour tenter ainsi de minorer les contraintes actuelles dues au coronavirus. Il remercie toute l'équipe pour sa gentillesse et sa disponibilité.

1- Situation COVID et vaccination :

Le Docteur Ferronnière fait un point sur les actions mises en places régulièrement notamment avec les réunions d'informations aux résidents dont la dernière le 5 janvier 2021. Le sujet de la vaccination avait déjà été abordé le 15 décembre 2020. Frédéric Ferronnière consulte ce jour chaque résident sur sa volonté ou pas d'être vacciné et pour déterminer les contres indications éventuelles. Il précise que la vaccination présente un avantage individuel par la protection mais aussi collectif qui permettra d'éviter des complications potentielles pour l'eypad. La date de la première injection est envisagée le mardi 26 janvier à Sainte Anne mais cela dépendra de l'horaire de livraison à la pharmacie par l'ARS le même jour. Au plus tard, la vaccination s'opérerait le vendredi 29 janvier. La deuxième injection devrait avoir lieu environ trois semaines plus tard (validé par la Haute Autorité de Santé et l'Agence Européenne du Médicament). Pour les indécis, la question est posée quant au fait de se faire vacciner ultérieurement : la réponse est positive mais la date est indéfinie (cela dépendra de plusieurs facteurs dont la mise à disposition des vaccins et la mise en place d'une logistique spécifique). Le Docteur Ferronnière indique que le traitement présente des avantages réels en terme de

bénéfice/risque et que son taux de couverture est de 95 %. M. Ferronnière sera présent et l'équipe des infirmières sera renforcée. Les personnes avec pathologie sont d'autant plus encouragées à se vacciner (diabète, cancer, maladie chronique). Le recueil du consentement est écrit afin de documenter le dossier médical du résident pour les médecins traitants d'autant qu'ils ne participeront pas à la vaccination (sont débordés). Une question est posée concernant la mutation du virus : Frédéric Ferronnière indique bien que nous n'avons pas de certitude à ce jour quant à l'efficacité du virus pour les différentes formes de mutation ; c'est cependant aujourd'hui le seul moyen de lutter contre la maladie. Il précise que la logistique mise en place performante est lourde. Elle est inadaptée pour le domicile. Un assouplissement des sorties notamment médicales, pourrait être envisagé en mars/avril mais cela dépendra aussi du contexte du territoire et des nouvelles informations sur le virus. Il est souligné que les attentes d'assouplissement sont légitimes.

Après l'intervention du Docteur Ferronnière, Mme Chauvel rappelle les mesures prises déjà évoquées lors des dernières réunions avec les résidents. Elle demande si celles-ci ont été suffisamment expliquées pour tous et si elles sont toujours bien comprises. La réponse est affirmative.

2– Evolution de la restauration :

Un nouveau chef de cuisine est arrivé fin novembre. Il est de bonne volonté, à l'écoute des résidents et de l'équipe et s'intéresse à la structure. Il s'est fixé un certain nombre d'objectifs. Cela demandera un peu de temps : à titre d'exemple, le contenu des menus qui nécessite un calage pour éviter les répétitions. Il a aussi besoin de stabiliser son équipe car une personne nouvellement arrivée va partir pour raison personnelle ; elle va donc être remplacée début février. Il est précisé que les résidents ont souvent un problème de mastication avec leurs dents et qu'il est important de le prendre en compte avec les plats présentés. De même, la découpe de viande peut parfois s'avérer difficile.

3– Projet d'extension :

Mme Blanchard, présidente de l'association Maison Sainte Anne, exprime : « On avance peu et cela se voit. » L'échange prévu depuis plusieurs années entre la congrégation avec la propriété voisine n'est plus envisageable car la propriétaire le refuse désormais. Un permis modificatif doit donc être présenté. Un rendez-vous avec le responsable de l'urbanisme de la mairie a eu lieu le 7 décembre 2020 en prévision de l'instruction du dossier à la communauté de communes. La réponse de la communauté de communes est attendue pour la mi-janvier. Un géomètre est intervenu en présence de la propriétaire voisine pour délimiter le terrain avec la propriété. Un procès-verbal a été dressé. Tous les travaux

de préparation du terrain sont effectifs : groupe électrogène, cuve à fioul déplacés, etc. Le début des travaux est envisagé en février. Au regard du retard accumulé, il s'agit désormais de maintenir les prix du marché.

4 – Actualités Fédération Alliance Mormaison :

Mme Blanchard indique qu'il y a peu d'avancées en raison de la situation Covid qui s'est imposée à tous. Le Conseil d'administration prévu le 17 novembre a également été annulé ; il a été remplacé par une visio-conférence. Cependant, la mutualisation se renforce notamment avec les contrats d'assurances par l'intermédiaire d'un courtier. Cela s'avère moins coûteux avec de meilleurs couvertures. L'engagement des établissements d'Alliance Mormaison avec ce nouvel assureur va s'opérer tout au long de l'année 2021 en fonction de la date anniversaire de chaque contrat. Le Conseil d'administration doit se réunir le 19 janvier prochain.

Maison Sainte Anne :

Mme Blanchard précise que le Conseil d'administration de la Maison Sainte Anne ne s'est pas réuni depuis le 9 septembre 2020. Mme Blanchard transmet les informations régulièrement aux administrateurs.

Questions diverses :

Mme Blanchard présente ses excuses pour son absence imprévue lors du dernier Conseil de la Vie Sociale. C'est M. Bluteau Jacques qui l'avait alors aimablement remplacée.

Animations : il est demandé si les animations à l'extérieur et avec des intervenants extérieurs vont reprendre : ce n'est pas d'actualité au regard du contexte Covid ; la situation est inchangée. Dès que cela sera possible, un assouplissement sera mis en place.

Résultats 2020 : Ceux-ci sont positifs mais il n'y a pas eu d'Assemblée générale en raison de la situation Covid. Mme Chauvel indique que la convergence tarifaire accordée par l'Etat permet une augmentation des dotations sur plusieurs années : ainsi l'équipe des infirmières a été renforcée. Des augmentations de temps partiels 24 h/semaine en soins comme en service hôtelier sont également prévues.

Site Sainte Anne : maisonsainteanne85.fr est accessible depuis quelques jours. Il évoluera rapidement ; la situation Covid a retardé sa mise à jour.

Vœux du Président du Département : Katleen, aide-soignante à Sainte Anne, a participé aux vœux du président en témoignant, comme d'autres professionnels vendéens, sur le vécu de la situation Covid. Le film est disponible sur le site du Conseil Départemental.

La prochaine réunion aura lieu en avril 2021.

La présidente :

